



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

23 décembre 2024

Conférence de presse commune Parquet de Paris, AMF, ACPR, DGCCRF - Arnaques financières, les autorités mobilisées

A l'occasion d'une conférence de presse conjointe le 19 décembre 2024, le Parquet de Paris, l'Autorité des marchés financiers, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes ont dressé un état des lieux des arnaques financières en France : ampleur du phénomène, nouveaux modes opératoires des escrocs, profils des victimes, réponses des autorités. Elles ont par ailleurs appelé les épargnants à la plus grande vigilance pour s'en prémunir.

 Télécharger le contenu

Mots clés

ARNAQUES

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





LETTRE EPARGNE INFO SERVICE

BIEN INVESTIR

17 janvier 2025

Lettre Epargne Info
Service n°45 - Janvier
2025



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

14 janvier 2025

L'AMF et l'ACPR
mettent en garde le
public contre les
activités de plusieurs
acteurs qui proposent
en France des
investissements sur le
Forex et sur des
produits dérivés sur...



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

10 janvier 2025

Crypto-actifs :
l'Autorité des marchés
financiers met en
garde le public contre
les activités de
plusieurs acteurs non
autorisés



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02